Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260709-2026_07_09_22-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle des Ateliers Jean Moulin à Plouhinec, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Thierry COUPELANT, Florent LARDIC, Malika REDAOUIA, Carine THOMAS, Michel VAN PRAET ;

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT ;

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY ;

CONFORT-MEILARS : Patrick LE DREAU ;

GOULIEN : Henri GOARDON ;

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON ;

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER ;

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC ;

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER ;

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES ;

Absent(e)s :

AUDIERNE : Sandrine PAUL (procuration à Carine THOMAS) ;

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU (procuration à Patrick LE DREAU) ;

PLOUHINEC : Solène JULIEN LE MAO (procuration à Yvan MOULLEC) ;

Assistait également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, service de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 28
Nombre d'absents : 3
Nombre de procuration : 3
Nombre de votants : 31

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260709-2026_07_09_22-DE

2026-07-09-22 Renouvellement de la candidature pour l'animation Natura 2000

Le site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020) s'étend sur une surface de 2837 hectares le long du littoral du Cap Sizun. Il abrite une diversité d'écosystèmes protégés au niveau européen : landes, pelouses littorales, milieux dunaires, récifs, grottes, … Ces habitats naturels d'intérêt communautaire accueillent une faune et une flore menacées qu'il convient de préserver. Parmi ces espèces animales et végétales se trouvent certaines qui sont d'intérêt communautaire telles que l'Oseille des rochers, le Trichomanès remarquable, le Grand Rhinolophe, la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure et l'Escargot de Quimper. Ce patrimoine naturel et paysager remarquable participe à la singularité et à l'image du territoire.
Depuis le 14 décembre 2022, la Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz est désignée structure animatrice du site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020) suite à la validation du Document d'Objectifs.

L'outil Natura 2000 constitue un levier supplémentaire pour mener à bien des actions de gestion et de préservation des milieux naturels en lien avec les missions du Pôle Nature, Randonnée, Patrimoine de la Communauté de communes. L'animation du site Natura 2000 est assurée par un chargé de mission / animateur Natura 2000 qui est intégré au Pôle Nature, Randonnée, Patrimoine de la Communauté de communes.

Pour poursuivre cette mission, la Communauté de communes doit réitérer sa candidature en tant que structure animatrice du site Natura 2000 (période de 3 ans) avant délibération en COPIL Natura 2000.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :
Renouvèle la candidature de la Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz en tant que structure animatrice du site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020) pour une nouvelle période de trois ans ;
Autorise le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette candidature.

Pour copie certifiée conforme,
A Plouhinec,

Le 9 juillet 2026

Le Président,

Yvan MOULLEC

Le Secrétaire de séance,

Nadine KERSAUDY